

VOLTAIRE À FERNEY

Compte rendu de l'Assemblée générale ordinaire du 5 mai 2011

Membres du Conseil d'administration présents : Jacques BACALY (JB) ; Andrew BROWN (AB) ; Lucien CHOUDIN (LC) ; Alex DÉCOTTE (AD) ; Jacqueline FORGET (JF) ; George GORDON-LENNOX (GGL) ; Alimoka IBOUSSI (AI) ; Violette MONIER (VM) ; Pierre-Henri PATEL (PHP) ; Patricia PHILIPPS (PP) ; Roland ROUGIER (RR) ; Claude TISSOT (CT) ; Georges VIANÈS (GV).

Rapport d'activités de l'année 2010

Le bilan des activités de l'année 2010 a déjà été fait lors de l'Assemblée générale du 16 novembre 2010 ; cf. le compte rendu correspondant.

Bilan financier de l'année 2010

Voir le document *Résultats de l'exercice 2010*. Commentaires :

Conférences : les conférenciers sont rémunérés au tarif de 500 euros par conférence.

Réception : les frais de réception incluent l'hébergement à l'hôtel des conférenciers lorsque cela est nécessaire.

Frais d'informatique : élevés en raison du remplacement de l'ordinateur de l'association (fournisseur : LCJ Informatique).

Frais d'assurance : ils sont un peu élevés par rapport aux années précédentes, ce qui est peut-être dû aux extensions de contrat pour événements ayant eu lieu au château. On pourrait envisager, si cela est possible, de regrouper ces frais avec les autres associations (Centre international d'étude du 18^e siècle (C18) et Société Voltaire). RR va étudier la question avec l'assureur.

Frais d'impression de la brochure Voltaire à Ferney 250 ans : la brochure 2010 n'a été mise en vente qu'à la mi-décembre en raison de sa parution tardive, ce qui explique les faibles recettes pour 2010 ; d'autres recettes pour cette même brochure sont attendues en 2011. Pour réduire les frais, les auteurs des articles ne sont pas rémunérés, mais ils reçoivent gratuitement un certain nombre d'exemplaires. On pourrait mieux équilibrer les dépenses et les recettes si on arrivait à vendre davantage de brochures ; prévoir pour 2011 de mieux la faire connaître et diffuser.

Excursions : un peu déficitaires en raison d'un trop faible nombre de participants ; la situation devrait s'améliorer en 2011 : le fait que le nombre de membres augmente devrait naturellement entraîner une plus grande participation aux excursions.

Remarques générales : fin 2010, le solde sur le compte courant était de 3500 euros environ. La Fondation de France nous restituera en 2011 les 5000 euros versés lors de notre adhésion. La Mairie de Ferney-Voltaire est d'accord pour participer aux frais d'organisation de certains colloques ; toutefois, un des colloques prévus pour 2011 ne pourra pas avoir lieu ; on tâchera de reporter sur 2012 la somme qui lui est destinée.

A l'unanimité des membres présents, le quitus est donné au trésorier (RR) pour l'exercice 2010 ; il sera procédé à une petite rectification dans la colonne des charges (sous-rubrique Exposition mai), qui sera transmise aux membres du CA par courriel.

Election ou réélection de membres du Conseil d'administration

Selon les nouveaux statuts adoptés lors de l'Assemblée générale extraordinaire qui a précédé cette assemblée générale ordinaire, il doit être procédé au renouvellement d'un tiers du CA.

Lucien Choudin, Violette Monier, Alex Décotte, Andrew Brown et Jacques Bacaly remettent leur mandat en indiquant qu'ils souhaitent tous se représenter. Comme il n'y a pas d'autre candidat désireux d'entrer au CA, les susnommés sont donc réélus pour trois ans à l'unanimité des membres présents.

Programme 2011 et 2012

Année 2011

Le programme 2011 est déjà en ligne sur le site de V&F mais est sujet à quelques variations.

Le thème de l'année est « Voltaire en scène ».

Evénements prochains

7 juin : lancement du site Voltairopolis (www.voltairopolis.org) au cinéma Voltaire, avec projection du film *L'Affaire Voltaire*, en présence du réalisateur Jacques Mény, et débat.

8 juin : promenade dans le parc du château (18 h 30), en compagnie de Jacques Mény et de Charles-Antoine Decroix.

9 juin : colloque présenté par André Magnan.

Du 24 juin au 30 juillet : exposition « Voltaire fait son cinéma »

25 juin : Fête à Voltaire. Une suggestion : mettre sur écran le quiz sur Voltaire (cf. site V&F, quiz de Rue89).

14 juillet au château : éventuellement proposer de courtes lectures voltairiennes au lieu des projections sur écran qui étaient prévues avant le feu d'artifice (projet initial refusé par la Mairie) ; à négocier avec la Mairie ; on pourra se retirer de toute collaboration si l'on constate une mauvaise volonté de sa part.

Autres projets

Filmer les conférences et mettre les meilleurs moments sur le site Internet ; AI est d'accord pour aider AD à la prise de vue. Suggestion de GV : projeter le film américain *Voltaire and Jefferson* ; problème : impossibilité technique s'il n'existe qu'en version VHS.

Année 2012

Le thème est : Rousseau.

Organiser en juin 2012 un colloque Voltaire /Rousseau.

Projet de voyage pour 2012 : éventuellement Bordeaux et environs (voir brochure du Château de Mongenan, en Gironde).

Lancement officiel du site Voltairopolis

Il aura lieu le 7 juin au Cinéma Voltaire.

Le site est déjà en activité, et est assez visité. Les sites anglophones sur la censure sont relativement nombreux, mais il n'y en a que très peu en français.

Fonds Voltaire

Le Fonds de dotation Voltaire (FDD) a été officiellement créé.

Les statuts ont été déposés à la préfecture malgré les tentatives de retenue du dossier de la part du sous-préfet (à la demande du maire de Ferney-Voltaire ; une des raisons : désaccord de l'attaché culturel). Toutes les autorités ont été « informées » par le maire alors que la création de la FDD n'a pas encore été annoncée dans le *Journal officiel*. VàF ne peut que déplorer une telle attitude contraire à toutes les règles.

AB fait part d'un projet de publication des œuvres de Voltaire avec la Bibliothèque historique de Paris.

A noter un désistement au Comité consultatif : Robert Darnton ; ce comité n'a plus qu'un seul membre : Elisabeth Badinter.

AD donne lecture des échanges de courrier (avec copie au maire) entre la sous-préfecture et VàF.

Documents retrouvés d'Emilie Du Châtelet : il y aura une conférence sur ce sujet le 18 juillet au château mais l'exposition prévue ne pourra pas avoir lieu.

Éventuellement, au cas où ce que VàF voulait présenter à Cirey ne serait pas prêt à temps, on ne fera pas le voyage à Cirey cette année. Programme de remplacement : Lyon – Musée de l'imprimerie (Voltaire avait son banquier et son fournisseur de tissus à Lyon).

Fixation de la cotisation 2012

Après brève délibération, on fixe la cotisation annuelle pour 2012 à 30 euros (mise à disposition gratuite de la brochure *VàF 250 ans* incluse).

Vote : cette décision est adoptée à l'unanimité des membres présents.